

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2013

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivant sont examinés :

SUBVENTIONS 2013

A l'unanimité sont attribuées les sommes suivantes:

CCAS : 3000 €

Coopérative scolaire Morogues : 100 €

ADMR Les Aix : 100 €

Epicerie sociale : 120 €

Tour du canton : 100 €

Ainsi que 60 € / enfant habitant Morogues fréquentant le collège et participant à un voyage éducatif. Le versement de cette aide s'effectuera sur l'exercice 2014.

CONTRAT SEGILOG

A échéance, le contrat de fourniture de logiciels avec SEGILOG est renouvelable. Monsieur le Maire est autorisé à renouveler le contrat pour 3 années du 01/11/2013 au 31/10/2016.

REMBOURSEMENT GROUPAMA

Le conseil municipal accepte le remboursement bris de glace du C15, soit 229.45 €. Cette somme sera imputée au budget 2013.